

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3408 - MERCREDI 16 JANVIER 2019

## PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

Un message personnel  
de Joseph Kabila à  
Denis Sassou N'Guesso

L'ancien ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Antoine Ghonda, a été dépêché, hier, par le président Joseph Kabila Kabange auprès de son homologue, le président Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs avec qui il a évoqué la situation postélectorale

dans ce pays. « J'ai transmis au président Denis Sassou N'Guesso un message personnel du président Joseph Kabila, qui a donné des explications sur le déroulement du processus électoral en RDC », a indiqué l'émissaire pour qui Kinshasa et Brazzaville ont intérêt à promouvoir la paix et la fraternité qui les lient de longue date.

Page 16



Le président Denis Sassou N'Guesso et Antoine Ghonda

## JUSTICE

De nouvelles charges pèsent  
sur Jean Didier Elongo

Après le non-lieu prononcé dans l'affaire de détournement présumé de sept cents millions FCFA relatifs à la fourniture de la peinture au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, les juges doivent maintenant statuer sur une accusation de détournement de cinquante millions FCFA entre 2009 et 2018 par l'ancien directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo.

L'audience, ouverte hier à la Cour d'appel de Brazzaville, a été renvoyée au 21 janvier.

Par ailleurs, l'audience de l'ancien ministre André Okombi Salissa est prévue demain. Ce dernier est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Page 3

## CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo  
acquitté par la CPI

Après sept années de détention, l'ancien président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, 73 ans, a été acquitté des charges de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI). « La chambre fait droit aux demandes d'acquiescement présentées par Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes, fidèles à Gbagbo) concernant l'ensemble des charges retenues contre eux et ordonne la mise en liberté immédiate des deux accusés », a déclaré le juge président, Cuno Tarfusser, ajoutant que « cette

décision avait été prise à l'unanimité, car l'accusation ne s'est pas acquittée de la charge de la preuve conformément aux critères requis par la justice internationale ». Mais cette remise en liberté a été suspendue à la demande du procureur dans l'attente d'un nouvel appel. Une nouvelle audience aura lieu sur ce sujet ce matin.

Page 9

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La méthode « Pif » pour renforcer  
la culture de la banane au Congo

Dans la perspective de développer la culture de la banane plantain et augmenter sa production, la société Eppavpa expérimente le « Pif », une technique à pro-

duction en masse des rejets. L'introduction de cette pratique vise, selon son promoteur, Patrick Mbemba, à renforcer le développement de l'agriculture commer-

ciale. La banane plantain, à côté du manioc et du cacao, figure parmi les filières prioritaires du gouvernement pour l'année 2019.

Page 2

## GENRE

Lancement du Réseau des femmes leaders  
pour la transformation de l'Afrique

Brazzaville abrite, à partir d'aujourd'hui jusqu'à demain, sous l'égide de la représentante d'ONU femmes, l'atelier de lancement du « Réseau des femmes leaders pour la transformation de l'Afrique ». L'atelier a pour objectif la vulgarisation des conclusions des Forums antérieurs et la mise en place du réseau national des Femmes leaders du Congo. A cette occasion, la représentante de l'ONU-Femmes déroulera la feuille de route de ce réseau tandis que l'envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine évoquera l'implication des femmes dans les questions de paix et de sécurité.

Éditorial  
Routes

Page 2

## Editorial

## Routes

Si il est vrai – et tout l'indique aujourd'hui – que le Congo, notre Congo, va repartir dans les semaines à venir sur la voie de la croissance économique, l'une des priorités que devra se fixer l'Etat est bien celle de la rénovation du réseau routier, tout particulièrement dans la partie nord du pays. A de très nombreuses reprises ces derniers mois, nous avons, en effet, souligné dans les colonnes de ce quotidien l'état alarmant de dégradation de ces voies de communication sans avoir le sentiment d'être entendus. Or, aucune relance de l'économie nationale ne sera possible si, dans un délai très bref, les crevasses qui se multiplient sur ces voies ne sont pas comblées.

Est-il besoin de rappeler que tout au long des vingt dernières années la création d'un véritable réseau routier permettant d'accéder aux zones les plus isolées du territoire a figuré en tête des objectifs de l'Etat, que des sommes considérables ont été dépensées dans ce but, que des moyens techniques hors normes ont été déployés sur toute l'étendue du pays, qu'à maintes reprises le chef de l'Etat lui-même a inauguré ces nouvelles voies de communication afin de marquer l'importance que celles-ci occupent dans sa stratégie de développement ? Tout ceci pour aboutir à une dégradation qui elle-même condamne cette politique comme le démontrent de façon tragique les enquêtes que nous effectuons sur le terrain.

Disons-le donc clairement : si dans le temps où les finances publiques se redressent et où l'économie nationale repart du bon pied la puissance publique ne s'emploie pas à résoudre très vite les problèmes vitaux que pose la dégradation dramatique des voies routières, la crise que subissent les Congolais depuis des mois s'aggravera au lieu de se résoudre. Tout simplement parce que cette dégradation impacte durement, très durement, la vie d'un grand nombre de citoyens et interdit la mise en valeur des terres, des rivières, des étangs, des ressources naturelles de toutes sortes qui constituent la véritable richesse de notre pays. Situation d'autant plus grave que cette mise en valeur se trouve au cœur du programme de relance que le président Denis Sassou N'Guesso a lui-même défini, affirmé, confirmé.

Il est temps qu'un signal fort et visible soit envoyé à l'opinion publique afin de la rassurer. Les mots et les déclarations ne suffisent manifestement plus.

Les Dépêches de Brazzaville

## AGRICULTURE

## Renforcer la culture de la banane plantain au Congo par le « Pif »

Dans les champs pratiques de la société Eppavpa (entreprise de production, protection, achat et vente des produits agricoles) que dirige Patrick Mbemba, la culture de la plante a trouvé une nouvelle issue. Pour permettre son développement dans le pays de manière intensive avec un résultat satisfaisant, l'entrepreneur et son équipe expérimentent le « Pif », une technique à production en masse des rejets.



Patrick Mbemba (chemise bleue) et ses collaborateurs dans le champ expérimental à Bacongo

L'une des premières entraves dans l'établissement de bonnes exploitations des bananiers est sans doute l'accès à des semences de qualité, explique Patrick Mbemba, après une visite du champ expérimental installé dans sa « clinique agricole », dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo. Sur une bonne surface, de jeunes plants de bananiers poussent gracieusement. Ils ont été cultivés grâce à la méthode Pif, une des techniques de multiplication intensive qui permet une production en masse des rejets, en seulement trois ou quatre mois, et surtout hors du champ, dans un lieu sain.

La société Eppavpa mise sur cette technique pour contribuer à baisser la faible production de la banane plantain au Congo et sa consommation. « Les exploitations de bananier plantain sont insuffisantes à cause de l'indisponibilité du matériel végétal de bonne qualité. Les maladies se propagent rapidement ainsi que des parasites

qui réduisent les rendements », souligne Patrick Mbemba.

L'approvisionnement en semences saines pose, en effet, des soucis à la majorité des producteurs à Brazzaville et à l'intérieur du pays. À cela, il faut ajouter la cherté des plants parfois d'espèces variées, entre 750 et 1000 F CFA l'unité. « Difficile dans ces conditions de rêver même un hectare pour un jeune agriculteur. Il lui faudra donc un million de francs CFA pour seulement mille pieds ! », signifie l'entrepreneur. « Tout ceci ne rémunère pas l'effort fourni par les cultivateurs, conduisant au découragement de ces derniers », ajoute-t-il.

Le bananier est pourtant une plante facile à cultiver. Elle existe en de nombreuses variétés directement exploitables au niveau des familles avec ou sans transformation préalable. Ce qui en fait, selon les experts, une plante au potentiel économique immense. En introduisant la méthode Pif, l'idéal est de produire des plants à n'importe quel

moment de l'année sans difficulté. « Elle consiste en la multiplication des plants par fragment de tige », déroule Patrick Mbemba sous des termes quelque peu techniques.

## Produire pour réduire les importations

La technique Pif, dans d'autres pays, connaît un essor indéniable auprès des producteurs parce que facilement reproductible. A partir d'un rejet, a affirmé un des spécialistes de la société Eppavpa, l'on est capable d'obtenir dix à cinquante plants de bananier plantain en fonction de la variété et de l'expérience de l'agriculteur.

Une pratique qui, si elle est bien promue, pourrait contribuer à renforcer la vision de l'Etat dans le développement de l'agriculture commerciale car, la banane plantain, à côté du manioc et du cacao, figure comme filière prioritaire du gouvernement dès cette année et un milliard cent cinquante millions FCFA est prévu pour sa culture. Ce montant, selon le projet cofinancé par la Banque mondiale, est dédié en priorité aux petits planteurs et aux groupements de coopératives. Il devrait permettre de réaliser la production et la diffusion du matériel végétal sain (boutures, rejets ou plants) sur toute l'étendue du territoire national.

L'objectif, ainsi que médite Eppavpa, est de coopérer à réduire, à terme, les importations alimentaires nationales chiffrées à environ cinq cents milliards FCFA.

La société Eppavpa est située à Brazzaville, dans le deuxième arrondissement. Elle conseille et vend des intrants et du matériel agricole, tout en assurant un soutien technique aux agriculteurs et les assistant dans la rédaction des projets agricoles. Elle tente, chaque année, d'initier de nouvelles cultures comme celle du maïs hybride VN 10 l'année dernière, grâce à un protocole d'accord signé avec Green Seed, une société semencière vietnamienne leader dans le domaine.

Quentin Loubou

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## JUSTICE

# De nouvelles charges pèsent sur Jean Didier Elongo

Poursuivi à nouveau pour détournement des fonds publics mais cette-fois à la Direction générale du contrôle des marchés publics (DGMP), le procès de Jean Didier Elongo a été renvoyé au 21 janvier à cause de l'absence des avocats de l'Etat, constitué partie civile dans cette affaire.

Après le non-lieu dans l'affaire de détournement présumé de sept cents millions FCFA, liés à la peinture du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, Jean Didier Elongo est supposé avoir détourné cinquante millions FCFA entre 2009 et 2018 pour le compte de la DGMP. En effet, le ministère public et l'Etat congolais lui reprochent d'avoir créé des emplois fictifs pendant près de dix ans car, les effectifs des agents de la DGMP retenus à cinquante sont passés à cent cinquante travailleurs, sous sa direction.

Répondant à une question des juges lors de l'enquête de personnalité, le principal accusé a nié avoir été entendu par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) pour les faits qui lui sont reprochés. « Je n'ai jamais été convoqué à la



Jean Didier Elongo/Adiac

DGST pour les faits qui me sont reprochés mais, pour la corruption qui m'était

reprochée par rapport au CHU. Donc, tout ce qui est dit ici, Monsieur le pré-

sident, me paraît même surprenant parce que je n'ai jamais été convoqué

pour une enquête préliminaire à la DGST. Je l'ai appris le 2 août lorsque la chambre d'accusation rendait l'ordonnance de mise en liberté par rapport à la première affaire, c'est là qu'on m'a donné lecture de cette nouvelle inculpation », a indiqué Jean Didier Elongo après la lecture de l'acte d'accusation.

Le procès qui s'est ouvert le 15 janvier à la Cour d'appel de Brazzaville, sous la direction de Christian Oba, a été renvoyé au 21 janvier à la demande de la partie civile. En effet, Mes Jean Prosper Mabassi et Armand Blaise Galiba, qui se sont constitués avocats de l'Etat séance tenante, ont demandé à la cour le renvoi de cette affaire afin de leur permettre de s'enquérir de la constance et de la substance du dossier.

Parfait Wilfried Douniama

## DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

## Trois guichets uniques mis en service dans la Likouala

Le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henry Loundou, a lancé, les 14 et 15 janvier, les guichets uniques de dédouanement des marchandises à Impfondo, Mokabi et Bétou.

Logés dans les agences de la Banque postale du Congo inaugurées par la même occasion, les guichets ont pour objectif de sécuriser les recettes de l'Etat et rationaliser ses dépenses grâce au regroupement, en un seul point, de toutes les formalités relatives au dédouanement. « Ce lancement est un soulagement aussi bien pour les usagers que pour l'administration des douanes de la Likouala en général et celle de la ville d'Impfondo en particulier, administrations qui traitent encore manuellement les opérations de dédouanement, sans pouvoir se connecter au système d'information Sydonai world », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Finances.

Pour ce dernier, l'informatisation du bureau des douanes d'Impfondo et la mise en place des guichets uniques dans ce département entrent dans le plan de modernisation des douanes congolaises visant à doter les agents de cette administration des conditions de travail et des outils modernes

pour un meilleur service public aux usagers.

Henri Loundou a ainsi salué l'initiative de la direction générale des douanes qui, à travers son comité de modernisation, a su mener une réflexion sur les mesures à mettre en œuvre pour la simplification des procédures de dédouanement qui concourent à l'amélioration du climat des affaires.

Par ailleurs, le directeur général de cette banque, partenaire au processus de modernisation de la douane, Calixte Médard Tabangoli, a relevé que les agences inaugurées ne sont pas seulement dédiées aux opérations du guichet unique de dédouanement mais également aux activités classiques d'une banque qui consistent à effectuer des dépôts, des virements de fonds, des retraits, etc.

« Les clients de la Banque postale du Congo auront désormais accès à des services financiers de qualité. Les fonctionnaires percevront dorénavant leur salaire au même moment que ceux de Brazzaville et de toutes les



Le bâtiment de la banque abritant le guichet unique de dédouanement

localités où notre banque est installée », a indiqué le directeur général de la Banque postale du Congo.

« Un distributeur automatique de billets sera disponible dans quelques semaines, offrant aux détenteurs des cartes monétiques la possibilité d'effectuer des retraits à toute heure », a-t-il ajouté.

Satisfait de l'initiative, le directeur du contrôle général de Likouala Timber (une société forestière basée à Bétou), Raphaël Betito, a signifié que le guichet unique vient simplifier le travail

sur lequel il passait des jours à réaliser. Des clients de cette banque, vivant à Mokabi, qui jadis étaient obligés de se rendre à Ouessou, dans la Sangha, pour percevoir leurs salaires, sont satisfaits de la présence de cet établissement sur place.

Rappelons qu'outre le ministère des Finances, la Banque postale du Congo accompagne également les ministères des Affaires sociales et de la Santé respectivement dans le cadre du projet Lisungi, qui vise à promouvoir le bien-être des familles démunies via des transferts monétaires

avec l'appui de la Banque mondiale et l'Agence française de développement, puis la sécurisation de la recette du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

Avant le département de la Likouala, les guichets uniques de dédouanement ont déjà été installés à Brazzaville, dans le Kouilou, la Bouenza et la Sangha. Les cérémonies de leur inauguration ont été faites en présence du directeur de cabinet du ministre des Postes et télécommunications, Franck Siolo.

Lopelle Mboussa Gassia

## INCIVISME

# Un fléau conduisant à la dépravation des mœurs

Les conséquences qui en découlent ont été décriées, le 12 janvier, par les délégués des administrations, mouvements et associations des jeunes, lors des échanges organisés par le ministère de la Jeunesse et l'éducation civique, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du civisme sur le thème « Civisme face aux défis du développement socio-économique et culturel ».

La présidente de la Commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale, Marie Jeanne Koulibou, a indiqué que le Congo connaît une crise de civisme en milieu jeune. Elle l'a fait savoir dans sa communication donnée sur le thème « Civisme et citoyenneté : environnement et patrimoine ». L'oratrice a indiqué que les actes d'incivisme nuisent à la qualité de la vie, à la ville ou à l'État. Les antivaleurs ont un impact négatif sur l'environnement, l'éducation, la culture, l'immobilier et bien d'autres.

Les conséquences engendrées sont multiples dont le braconnage faunique et forestier, la consommation des stupéfiants en milieu scolaire, la dépravation des mœurs et destruction des édifices, le vol et le non-respect des biens publics, la liste n'est pas exhaustive.

Marie Jeanne Koulibou a proposé quelques pistes de solutions axées sur l'implication de différents acteurs à la promotion du civisme, l'application des textes, le renforcement du cadre juridique, la sensibilisa-



Les intervenants avec la ministre de la jeunesse (Adiac)

tion des citoyens aux droits et devoirs, etc.

Florian Koulimaya, l'un des délégués des mouvements et association des jeunes, a dénoncé, à cette même occasion, les antivaleurs en milieu jeune. Il a souhaité la vulgarisation des textes sur les concepts « civisme et citoyenneté » au

Congo. « Les textes sur le civisme, citoyenneté, la déontologie administrative existent. Ils doivent être vulgarisés à travers des sensibilisations en milieu juvénile, parce que les jeunes manquent de modèle pour s'identifier en vue d'atteindre les plus hautes

sources de résilience et de succès. Les jeunes sont ancrés dans le repli identitaire ou ethnique transmis du plus grand au plus petit. L'attachement à l'identité doit être atténué à travers les échanges socio-culturels, sportifs afin d'inciter le commun de Congolais à s'émanciper »,

avant d'ajouter que « les jeunes doivent penser à l'entrepreneuriat pour sortir de l'oisiveté et de la délinquance juvénile », a-t-il souligné.

Par ailleurs, le directeur général de l'Éducation civique au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, Jean-Pierre Mahinga, a différencié les concepts « civisme et citoyenneté ».

Selon lui, le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit tandis que la citoyenneté est l'état ou la qualité du citoyen. Elle est aussi le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen. « La citoyenneté donne accès à l'ensemble des trois politiques tout en créant les deux voies permettant à un individu de participer à la vie d'une communauté politique ou à la vie civique d'un État », a-t-il déclaré.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a invité les délégués, dans son allocution de clôture, à pérenniser la sensibilisation pour lutter contre l'incivisme.

**Lydie Gisèle Oko**

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**

**CÉRAMIQUES**

**PEINTURES**

**MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## DROITS HUMAINS

# André Gakala-Okoko appelle les OPJ à se débarrasser de comportements pervers

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance (TGI) de Brazzaville a poursuivi, le 15 janvier, sa série de descentes visant, entre autres, à sensibiliser les Officiers de police judiciaire (OPJ) dans les commissariats au respect des droits de l'homme.

Après la partie nord de Brazzaville, le procureur de la République, André Gakala-Okoko, a visité le 15 janvier le commissariat central de la Mfoa, situé au Plateau-des-15 ans, avant de se rendre aux commissariats de Ouenzé Mandzandza et Mampassi, dans le 5e arrondissement, Soukissa et Moukondo, dans le 4e arrondissement Moundali. Partout où il est passé en compagnie du directeur départemental de la police de Brazzaville, Jean-Pierre Okiba, un seul message

: « se débarrasser de tout comportement pervers comme la maltraitance, le rançonnage à l'égard des personnes placées en garde à vue. »

A l'endroit des OPJ, André Gakala-Okoko a martelé: « Vous devez veiller au respect scrupuleux des droits de l'homme, parce que la personne humaine est sacrée. Sinon, nous aurons des problèmes avec des ONG de droits de l'homme. Tenir en bon état les lieux de détention et de garde à vue pour éviter toute bavure. Vous devez interioriser ces petites choses qui sont importantes pour l'avenir de la police et de l'Etat de droit ».

Selon lui, les OPJ n'ont pas le droit de demander de l'argent aux détenus car, leur mission ne consiste pas à régler les problèmes à l'amiable. « Vous n'êtes pas une juridiction, les OPJ ne doivent pas toucher l'argent. Il y a des juridictions habilitées à régler les problèmes à l'amiable. Vous êtes incompetents dans les règlements de propreté. Vous devez vous occuper du pénal, respecter les délais de garde à vue », a-t-il insisté.

**« Vous n'êtes pas une juridiction, les OPJ ne doivent pas toucher l'argent. Il y a des juridictions habilitées à régler les problèmes à l'amiable. Vous êtes incompetents dans les règlements de propreté. Vous devez vous occuper du pénal, respecter les délais de garde à vue »,**

Parfait Wilfried Douniama



Le procureur de la République s'adressant aux OPJ du commissariat de Mampassi/Adiac

## TALANGAI

## Les habitants du quartier Texaco sous les eaux

La pluie torrentielle qui s'est abattue la soirée de dimanche jusqu'au matin de lundi à Brazzaville a occasionné des ravages sur les bords de la rivière Tsiémé. Des habitations ont vu leurs portes défoncées par la force de l'eau.

La pluie a été dense et parfois ininterrompue. Au quartier Texaco, dans le sixième arrondissement Talangaï, les habitants ont été surpris par un torrent d'eau, de boue et de débris qui est monté à environ 1,5 m et a tout emporté sur son passage. Une femme dans la rue Ngouédi a eu la vie sauve grâce à son mari. « Aux environs de 2 h, mon mari s'est réveillé et a constaté que la maison s'inondait. Nous ne pouvions plus rester dedans et sommes sortis pour voir ce qu'on pouvait sauver. On pensait qu'on allait mourir », a-t-elle témoigné, avant d'ajouter: « Il est temps que les autorités fassent quelque chose ».

Rappelons que le projet du drainage de la rivière Tsiémé avait été évoqué, le 10 décembre dernier, par le directeur de l'Agence française de développement, Lionel Cafférini, et le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya. Les deux personnalités, au terme de leur entretien, avaient indiqué que ce collecteur naturel sera aménagé courant cette année, comme l'ont déjà été les rivières Madoukou, à Ouenzé, et Mfoa, à Moundali.

Guillaume Ondzé

## DISTINCTION

## Trois Congolais nommés ambassadeurs universels pour la paix

Le maire de la commune de Kintélé, Mensah Sassou N'Guesso; le prophète de la mission du Cèdre, William Arsène Yaucat Guendi; et Mgr Pastefort, de l'Eglise orthodoxe autonome d'Afrique, ont pris, le 15 janvier à Brazzaville, l'engagement d'œuvrer pour la promotion des valeurs universelles.

Le serment prêté devant le chairman international de la Fédération universelle pour la paix (FPU) section Congo, Maurice N'Guesso, symbolise l'engagement officiel des nominés à cette organisation non gouvernementale.

Les nominés ont reçu chacun un diplôme, une écharpe, un insigne distinctif et prêté serment pour leur engagement. « C'est un plaisir pour moi car, je pourrais sillonner tous les pays pour prôner la paix et l'amour. Pour promouvoir la vraie paix, il faut commencer par notre pays et combattre tout d'abord le tribalisme qui est ancré dans la mémoire des Congolais », a indiqué Mensah Sassou N'Guesso.

Le fondateur de l'apostolique prophétique et universelle mission du Cèdre, William Arsène Yaucat Guendi, a, pour sa part, déclaré: « Je ressens un sentiment de responsabilité pour œuvrer pour la paix. Nominé ambassadeur universel pour la paix, la surprise a été énorme car, je ne m'attendais pas à cette distinction. Je crois que j'ai toujours œuvré pour la paix ».

La FPU est une organisation non gouvernementale qui a un statut spécial et consultatif général auprès de l'Organisation des Nations unies grâce à son œuvre relative au maintien de la paix dans le monde. Pour sceller la paix dans les Etats, cette organisation internatio-



Les trois nominés ambassadeurs de la FPU/Adiac, nationales, religieuses et nationales.

nale encourage même les mariages inter-ethniques et inter-Etats. Lors d'une récente rencontre de ces membres en Afrique du Sud, environ quatre cent cinquante mariages ont été bénis.

Les membres de la FPU défendent cinq principes universels, à savoir vivre selon la volonté divine, respecter la nature de l'être humain, œuvrer pour l'unité familiale comme école d'amour et de paix, vivre pour les autres afin de réconcilier l'humanité divisée et enfin coopérer pour transcender les barrières eth-

En Afrique, l'année 2018 a été marquée par l'organisation de deux sommets de la FPU dont l'un au Sénégal et l'autre en Afrique du Sud.

Rappelons que la FPU est une alliance internationale de personnes et d'organisations résolues à bâtir un monde de paix, où chacun pourra vivre dans la liberté, dans une coopération harmonieuse avec les autres, et où la prospérité sera équitablement partagée.

Fortuné Ibara

# ILS REVIENNENT CHEZ NOUS

## Ma Grande Famille



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

© DR

DU LUNDI AU VENDREDI SUR **A+**

**06 877 92 92**  
(COST D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS  
**CANAL+**

GABON

# Le nouveau gouvernement prête serment devant Ali Bongo

La cérémonie de prestation de serment des trente-huit ministres s'est déroulée, le 15 janvier au palais présidentiel de Libreville, devant le président de la République, quelques heures après son retour de Rabat, et en présence des juges de la Cour constitutionnelle gabonaise et d'autres personnalités.

Après la formation du nouveau gouvernement, cette cérémonie a conféré à l'équipe gouvernementale une certaine légitimité constitutionnelle avant la déclaration de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale qui a intervenu peu après. C'est l'ordre constitutionnel qui est respecté.

Selon le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekalé, la cérémonie s'était très bien déroulée, et que « le président de la République Ali Bongo Ondimba est toujours convalescent, mais en pleine récupération ».

« C'est un ouf de soulagement pour l'économie gabonaise qu'il soit parmi nous. Je demande aux opérateurs économiques d'être rassurés. Le président de la République et le Premier ministre sont aux commandes du pays », a pour sa part exulté le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga.

La diffusion d'une vidéo des vœux de la Saint-Sylvestre enregistrée au Maroc n'avait pas fait taire certaines critiques. En effet, la santé du chef de l'État gabonais est sujette à de nombreuses spéculations dans son pays depuis son départ et en raison de l'absence d'information officielle détaillée à ce sujet. Les dernières images d'Ali Bongo remontent à ses vœux présentés le 31 décembre dans une courte vidéo enregistrée depuis Rabat.

Le Conseil des ministres prévu après la prestation de serment a finalement été annulé. Aucune raison n'a été avancée. « Il a été renvoyé à une date ultérieure en attendant que les ministres prennent possession de leur ministère », a déclaré le vice-président, Pierre-Claver Maganga Moussavou.

Le retour du président gabonais intervient huit jours après une tentative de coup d'Etat le 7 janvier dernier à Libreville. Cinq militaires avaient appelé à un soulèvement en direct de la radio d'État, dont deux d'entre eux avaient été abattus lors de l'assaut du Groupe d'intervention de la gendarmerie gabonaise, et les autres arrêtés. Un gendarme de garde à la radio-télévision a été également tué par les forces de l'ordre.

Yvette Reine Nzaba

**« C'est un ouf de soulagement pour l'économie gabonaise qu'il soit parmi nous. Je demande aux opérateurs économiques d'être rassurés. Le président de la République et le Premier ministre sont aux commandes du pays »**

BÉNIN

# « Atout France » sélectionné pour la valorisation des pôles touristiques

Le groupe français a été retenu par le gouvernement béninois pour réaliser un master plan des sites des villes de Ouidah, d'Allada, de Porto-Novo et d'Abomey, a-t-on appris.

Le master plan comprend un recensement des liens historiques et touristiques entre les différents pôles touristiques; un relevé des éléments distinctifs et des héritages socio historiques de chaque ville; un diagnostic croisé de l'existant, des enjeux territoriaux, afin de mettre en évidence les atouts et les contraintes de chaque site en termes de patrimoine, de déserte, d'usage des espaces ainsi que les opportunités pouvant donner lieu à des projets.

Il y a également un volet spécifique qui concerne l'analyse des opportunités commerciales de développement hôtelier, l'hébergement touristique sur les quatre destinations et l'identification d'activités génératrices de revenus pour la population locale.

Dans la perspective de la valorisation du potentiel touristique du pays autour de ces pôles, cette démarche permet de s'assurer qu'ils favorisent un développement garantissant la création de nouveaux emplois et génèrent de nombreuses retombées économiques.

Noël N'dong

CENTRAFRIQUE

# Le G5 recommande la retenue aux groupes armés

A l'approche des pourparlers de paix, les parties prenantes ont été invitées à se retenir pour « parvenir sans délai à une résolution pacifique et définitive de la crise » qui affecte le pays, selon un communiqué.

L'annonce est faite dans un contexte de récurrence de violences des groupes armés à Ouaka au centre et Mbomou au sud-est. A Bambari en particulier, la population civile ainsi que les forces de défense et de sécurité nationale, dont la cible des violences causant la mort de deux officiers de police et blessant de nombreux civils, selon le G5.

Celui-ci est un groupe partenaire de la Centrafrique, composé de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, de la France et des Etats-Unis.

Les pourparlers de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés se tiendront à Khartoum au Soudan le 24 janvier. Il exhorte les groupes armés à cesser toutes les hostilités et à s'engager dans le processus de dialogue. Le G5 a condamné ces actes de violences qui sont « de nature à ruiner les chances d'une sortie négociée de la crise », et a salué l'action menée à Bambari par les Casques bleus et les forces gouvernementales pour rétablir l'ordre.

N.N'd.

INTÉGRATION RÉGIONALE

# Abidjan accueille l'édition 2019 de Perspectives économiques en Afrique

L'activité sera lancée par la Banque africaine de développement (BAD), le 17 janvier, en son siège à Abidjan, en Côte d'Ivoire

Le thème retenu pour cette année est : « L'intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique ». Selon les organisateurs, au terme de la rencontre, un rapport étayant l'état des lieux sur la prospérité du continent sera publié. Ce document de cadrage et d'orientation mettra en lumière les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent et de chacun des cinquante et quatre pays issus du continent. Il offrira aussi les prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs socio-économiques tels que l'emploi, les défis à atteindre et les progrès enregistrés dans les pays.

En effet, le rapport Perspectives économiques en Afrique est, selon la BAD, le fruit des travaux et analyses des experts économistes œuvrant dans le domaine de la Banque. « Le rapport est un outil pour les décideurs, universitaires, investisseurs, experts en finance qui permet de mettre au parfum la presse sur les questions financières et économiques des différents pays. Car, il est largement utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions », concluent les initiateurs de cette organisation.

Rock Ngassakys

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Dépliants



Calendriers Flyers, Affiches

#### PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

#### OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## SÉNÉGAL

## Seuls cinq candidats retenus pour la présidentielle

Sur les vingt-sept dossiers initialement déposés en décembre dernier, le Conseil constitutionnel en a finalement validé cinq seulement. Karim Wade et Khalifa Ababacar Sall seront les grands absents de ce rendez-vous politique.

Le Conseil constitutionnel du Sénégal a publié la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle du 24 février. Le président sortant Macky Sall (coalition Benno Bokk Yakaar), Issa Sall (PUR), Ousmane Sonko (Pastef), Madické Niang (dissident du PDS) et Idrissa Seck (Rewmi) sont les figures de proue en lice pour la course à la présidence.

Un bien triste sort pour Khalifa Ababacar Sall, ancien maire de Dakar, et Karim Wade, ancien ministre et fils de l'ancien président, qui ont vu leurs candidatures invalidées. Les motifs invoqués sont différents mais, ce sont bien les déboires judi-

ciaires de ces opposants qui ont bloqué leurs candidatures à l'élection présidentielle. Le Conseil constitutionnel considère qu'ils ne peuvent plus se prévaloir de leur qualité d'électeur et qu'ils ne peuvent donc pas être, de fait, candidats à la présidentielle.

Pour l'ex-maire de Dakar, la haute instance cite les articles L27 et L31 du Code électoral et estime que sa condamnation en appel à cinq ans de prison pour escroquerie le prive de ses droits civiques. Pourtant, tant que la procédure en cassation n'est pas encore bouclée, Khalifa Sall n'est pas définitivement condamné. Au sujet de Karim



Karim Wade

Wade, le Conseil constitutionnel applique l'article L115 du Code électoral qui impose aux candi-



Khalifa Ababacar Sall

dats à la présidence de présenter, dans leur dossier, leur carte d'électeur. Or, l'inscription sur

les listes électorales du fils de l'ex-président a été rejetée l'an dernier car, il a été condamné à une peine supérieure à cinq ans de prison.

Khalifa Sall, en prison depuis mars 2017, et Karim Wade, en exil au Qatar, ont toujours affirmé que le pouvoir utilisait la justice pour bloquer leurs candidatures. La majorité a répliqué, à chaque fois, que la justice était indépendante.

Ces deux grandes figures de l'opposition ont quarante-huit heures pour déposer leurs ultimes recours, avant la publication de la liste définitive des candidats prévue au plus tard dimanche.

Josiane Mambou Loukoula

## DROITS DE L'ENFANT

La 80<sup>e</sup> session du comité insiste sur l'effectivité de l'Agenda 2030

La Haut-commissaire aux droits humains, Michelle Bachelet, a regretté que tous les États parties ne garantissent pas, autant qu'il le faudrait, la survie et le développement des enfants, malgré les progrès enregistrés au cours de ces vingt dernières années.

« Il y a trois ans, les États du monde ont promis un avenir bien meilleur pour leurs enfants. Mais nous ne sommes pas encore sur la bonne voie pour atteindre les aspects essentiels de l'Agenda 2030. Dans pratiquement tous les pays, les opinions des enfants ne sont pas prises en compte ou ignorées, les mineurs étant toujours considérés comme « bénéficiaires passifs de soins », a déclaré, le 14 janvier à Genève à l'ouverture de la 80<sup>e</sup> session du Comité des droits de l'enfant, la cheffe des droits de l'homme de l'ONU avant d'appeler à donner la parole aux enfants.

Depuis 2000, a affirmé Michelle Bachelet, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans le monde a presque été réduit de moitié, passant de soixante dix-huit décès pour mille en 2000 à quarante-et-un décès en 2016. Cela représente environ cinquante millions d'enfants. Mais, a-t-elle nuancé, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), plus de soixante pays n'atteindront pas la cible fixée par les Objectifs de développement durable en matière de mortalité néonatale, et soixante millions d'enfants de moins de 5 ans risquent de mourir, d'ici à 2030, du fait de maladies évitables.

Selon l'ancienne présidente chilienne, le retard de croissance ou la malnutrition chronique toucherait cent cinquante-cinq millions d'enfants. « Malheureu-

sement, l'Unicef indique que seuls 13% des pays sont en voie d'atteindre leur objectif », a-t-elle fait valoir.

## Des menaces persistent

La vulnérabilité des enfants à la traite, à l'esclavage, au travail forcé et le fait que des millions de filles deviennent mères figurent au nombre des problèmes qui persistent. A cela s'ajoutent les répercussions des conflits sur les enfants.

En outre, des millions d'enfants sont traumatisés et blessés par les conflits armés. Il est toutefois impossible d'estimer avec précision le nombre de garçons et de filles qui sont recrutés de force par des groupes armés en tant que combattants ou, en réalité, en tant qu'esclaves. « Rien qu'en 2016, les observateurs des Nations unies ont vérifié plus de vingt mille victimes mais, leur nombre est nettement plus élevé », a insisté Michelle Bachelet. Selon elle, ces « chiffres sont une calamité » et « chacun d'eux représente le sort précieux d'un individu, dont les espoirs et les rêves sont anéantis ».



## Donner la voix aux enfants

De cette tribune, Michelle Bachelet a plaidé en faveur de la non-discrimination, de l'intérêt supérieur de l'enfant, du droit à la vie et du droit d'être entendu. La cheffe des droits de l'homme de l'ONU a enfin relevé que de nombreux jeunes sont pleins d'idées, d'innovations et de solutions aux problèmes du monde, notamment le changement climatique. Elle a insisté sur l'importance d'aider les enfants à s'autonomiser et de respecter leurs droits et leur dignité.

Les travaux de la 80<sup>e</sup> session du Comité des droits de l'enfant se tiendront au Palais Wilson à Genève jusqu'au 1<sup>er</sup> février. Les experts indépendants onusiens examineront les rapports de six pays : Bahreïn, Belgique, Guinée, Italie, Japon et Syrie.

J.M.L.

## BÉNIN

## "Atout France" sélectionné pour la valorisation des pôles touristiques

Le groupe français a été retenu par le gouvernement béninois pour réaliser un master plan des sites des villes de Ouidah, d'Allada, de Porto-Novo et d'Abomey, a-t-on appris.

Le master plan comprend un recensement des liens historiques et touristiques entre les différents pôles touristiques; un relevé des éléments distinctifs et des héritages socio historiques de chaque ville; un diagnostic croisé de l'existant, des enjeux territoriaux, afin de mettre en évidence les atouts et les contraintes de chaque site en termes de patrimoine, de déserte, d'usage des espaces ainsi que les opportunités pouvant donner lieu à des projets.

Il y a également un volet spécifique qui concerne l'analyse des opportunités commerciales de développement hôtelier, l'hébergement touristique sur les quatre destinations et l'identification d'activités génératrices de revenus pour la population locale.

Dans la perspective de la valorisation du potentiel touristique du pays autour de ces pôles, cette démarche permet de s'assurer qu'ils favorisent un développement garantissant la création de nouveaux emplois et génèrent de nombreuses retombées économiques.

Noël N'dong

## FINANCES

## Harare veut renouer avec sa propre monnaie

Le nouveau dollar zimbabwéen va être réintroduit d'ici à la fin de l'année, « pour pallier le manque de dollars américains qui étouffe son économie », a déclaré le ministre des Finances, Mtuli Ncube. Le gouvernement avait abandonné en 2009 sa devise nationale en chute libre, victime de l'hyperinflation. Incapable d'enrayer la valse des étiquettes par les dévaluations, le régime de Robert Mugabe lui a substitué le dollar américain et un panier d'autres monnaies dont le rand sud-africain. Mais les précieux billets verts se sont faits de plus en plus rares, au point de causer l'arrêt de l'économie tout entière.

« Sur nos efforts pour rassembler suffisamment de devises étrangères pour lancer notre propre devise, je dirais que nous avons déjà bien avancé », a déclaré Mtuli Ncube, cité par le quotidien gouvernemental The Herald. « Vous pouvez compter en mois, pas en années », a-t-il précisé.

N.N'd.



« Malheureusement, l'Unicef indique que seuls 13% des pays sont en voie d'atteindre leur objectif »

## CÔTE D'IVOIRE

# Laurent Gbagbo acquitté par la CPI

L'ancien chef de l'État a été acquitté hier des charges de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), qui a ordonné sa mise en liberté, infligeant un nouveau revers à la justice internationale.

«La Chambre fait droit aux demandes d'acquittement présentées par Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes, fidèles à Laurent Gbagbo) concernant l'ensemble des charges» retenues contre eux et «ordonne la mise en liberté immédiate des deux accusés», a déclaré le juge président, Cuno Tarfusser. Le juge a ajouté que cette décision avait été prise à l'unanimité car «l'accusation ne s'est pas acquittée de la charge de la preuve conformément aux critères requis» par la justice internationale.

La mise en liberté des deux ac-

salle d'audience.

En Côte d'Ivoire, la nouvelle de la prochaine libération de Laurent Gbagbo a été saluée par des cris de joie, des danses et des concerts de klaxons à Gagnoa, la ville natale de l'ancien président. «Je suis content. Il n'a rien fait de mal et il a fait sept ans de prison. C'est important qu'il soit libéré, c'est notre leader», a affirmé un de ses partisans, Bertin Sery.

Premier ancien chef d'État à avoir été remis à la Cour, Laurent Gbagbo, était jugé pour des crimes commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011, née de son refus de céder le pou-



Une décision célébrée par ses partisans, en Côte d'Ivoire (Issouf Sanogo/AFP)

**«Je suis content. Il n'a rien fait de mal et il a fait sept ans de prison. C'est important qu'il soit libéré, c'est notre leader»,**

cusés est cependant suspendue jusqu'à aujourd'hui afin de laisser le temps à l'accusation de répondre à la décision historique rendue par la CPI.

Laurent Gbagbo, 73 ans et Charles Blé Goudé, 47 ans, sont tombés dans les bras l'un de l'autre après la décision du juge, sous les applaudissements de leurs sympathisants présents dans la tribune publique de la

voir à son rival, l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara. Les violences avaient fait plus de trois mille morts en cinq mois.

Les deux hommes étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité: meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour lesquels ils ont toujours plaidé non coupable.

La décision des juges, très at-

tendue en Côte d'Ivoire, est un nouveau camouflet pour la CPI. Les tentatives précédentes de la Cour afin de juger des personnalités politiques de haut rang – la plupart en Afrique – ont toutes rencontré des obstacles.

## Sept ans de détention

Dernier acquittement en date, celui de l'ancien vice-président congolais, Jean-Pierre Bemba, en juin 2018. Il avait d'abord été condamné à dix huit ans de prison pour des crimes commis par

sa milice en Centrafrique entre 2002 et 2003. Laurent Gbagbo était en détention depuis sept ans à La Haye, où siège la CPI.

Après avoir occupé le palais présidentiel pendant plusieurs mois, Laurent Gbagbo avait finalement été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par les Nations unies et la France, avant d'être remis à la CPI.

L'ex-chef d'État s'est «accroché au pouvoir par tous les moyens», a martelé l'accusation, qui a

convoqué plus de quatre-vingts témoins depuis le début du procès en janvier 2016.

Celui-ci repose sur une «déformation de l'histoire», a de son côté affirmé la défense l'année dernière. Lors d'une audience en décembre, elle a argué que l'ancien président, «âgé et fragile», ne poserait aucun risque de fuite. Dans une démarche inhabituelle, les juges de la CPI avaient ordonné l'année dernière aux procureurs de clarifier les preuves.

D'après AFP

# ADIAC

www.adiac.tv

## Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou  
Brazzaville - République du Congo

**CONVOCAZIONE DES ACTIONNAIRES DE WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JANVIER 2019**

Les Actionnaires de WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA avec Conseil d'Administration au capital social de 26.000.000FCFA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 30 janvier 2019, à 11 heures au siège social sis au, 118 Avenue Fayette TCHITEMBO, Centre-ville, B.P. 1901, Pointe-Noire, République du Congo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et présentation du rapport du conseil d'administration ;
- Démission d'un (1) Administrateur ;
- Nomination de monsieur N'Gnineman COULIBALY en qualité de nouvel administrateur en vue de compléter l'effectif du Conseil d'administration ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire aura droit d'assister à la réunion ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs, en vue de la représentation à l'Assemblée, devront être déposés ou transmis au siège social avant la date de tenue de ladite Assemblée Générale Ordinaire.

L'ensemble des documents prévus par la loi, sera tenu à la disposition des actionnaires au siège social pendant les quinze (15) jours qui précéderont la réunion.

**Pour avis,**

**Le Président du Conseil d'Administration.**

MINISTERE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION  
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° \_\_\_\_\_/MID/DGAFF/DRH.-

**AVIS DE CONCOURS**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation porte à la connaissance du public, qu'il sera organisé les 16 et 17 février 2019 à Brazzaville, un concours d'entrée au cours de formation des officiers subalternes de police à l'Ecole nationale supérieure de police.

Ce concours est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes de nationalité congolaise, âge de 26 ans au plus pour les titulaires d'une licence et de 28 ans au plus pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature à déposer à la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement, comportent les pièces suivantes :

- une demande d'inscription au concours adressée au Directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité ;
- une copie certifiée du diplôme exigé ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de nationalité datant de moins de trois (3) mois ;
- quatre (04) photos format identité.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 2019 à 15 heures, le cachet de la direction générale de l'administration, des finances et de l'équipement faisant foi. /-

Fait à Brazzaville, le 10 JAN. 2019

Pour le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation,  
par ordre, le Directeur Général de l'Administration,  
des Finances et de l'Équipement



**AVIS DE RECHERCHE**

La famille Dhou recherche leur fille, Noely Thecia Dhou Apowe, âgée de 15 ans, fréquentant l'école Leclair-montia, Mille logements, à Kintélé. Elle est sortie du domicile familial, le 11 janvier 2019, habillée en tenue scolaire. Toute personne ayant retrouvé ou connaissant la fille est priée d'informer la famille au numéro : 06 808 77 51/ 06 672 10 57/ 06 959 61 31. Référence : 196 bis de la rue Abala, à Talangai, ou Kintélé Fleuve (arrêt Kiki Nguesso) en face de la maison de l'ancien ministre Andely.



**POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



**BON PLAN!  
RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing**

**Brazzaville : 05.532.01.09  
Pointe-Noire : 06.963.31.34**

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

RDC

## La Cour a commencé à examiner le recours électoral de Fayulu

Les avocats de Martin Fayulu ont présenté mardi devant la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) leurs arguments en faveur d'une invalidation des résultats de l'élection présidentielle du 30 décembre proclamant vainqueur un autre opposant, Félix Tshisekedi.



La cour de cinq juges dirigée par Noel Funga, président du tribunal constitutionnel de la République démocratique du Congo TONY KARUMBA/AFP

Dans une salle pleine à craquer, Me Toussaint Ekombe a appelé la Cour à « annuler les résultats provisoires de l'élection présidentielle proclamés par la Céni », la Commission électorale. L'avocat a affirmé que Martin Fayulu était le véritable vainqueur de l'élection présidentielle, et avait réuni 8 648 635 voix, selon les résultats compilés par son camp. Il a demandé à la Cour d'ordonner un « recomptage des voix ». « La Cour devra rectifier le résultat erroné publié par la Céni et proclamer M. Fayulu définitivement élu », a-t-il argué.

Les avocats de Félix Tshisekedi et de la Céni ont demandé à la Cour de confirmer les résultats. Le parquet a plaidé pour que la Cour déclare le recours « irrecevable ».

Martin Fayulu conteste les résultats provisoires proclamant Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle avec 38,57% des voix et le créditant de la deuxième place avec 34,8% des suffrages.

Il dénonce un « putsch électo-

ral » du président sortant, Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, avec la « complicité » de Félix Tshisekedi, et revendique la victoire avec 61% des voix.

### Fuite de documents

Plus haute juridiction du pays, la Cour constitutionnelle est notamment chargée de trancher les contentieux électoraux. Elle a huit jours pour rendre sa décision à partir du dépôt, le 11 janvier, du recours de Martin Fayulu. La décision a été mise en délibéré en fin d'après-midi.

Martin Fayulu s'appuie sur les conclusions de l'influente Église catholique. Affirmant avoir déployé quarante mille observateurs le jour du scrutin, celle-ci a mis en doute le résultat annoncé et souhaité que le Conseil de sécurité de l'ONU demande à la Céni la publication des procès-verbaux de la présidentielle.

Mais le Conseil a adopté mardi une déclaration dans laquelle il se borne à « prendre note » des résultats de la Céni et

appelle chacun « à préserver le climat généralement pacifique des élections ».

Des milliers de documents ont fuité hier vers des médias étrangers, le Financial Times, TV5 Monde et Radio France internationale (RFI), qui prouveraient que Martin Fayulu est le véritable vainqueur de la présidentielle.

Ces données sont de deux origines différentes. Une partie, attribuée à la Céni, par l'intermédiaire d'un lanceur d'alerte, montrerait que Martin Fayulu a obtenu 59,4% des voix et concernerait 86% des suffrages exprimés. L'autre partie émane de l'Église catholique et le donne gagnant à 62,8% des voix, ceci sur 43% des suffrages.

Les médias concernés insistent sur la corrélation étroite entre ces résultats, mais ne cachent pas que les données présentées comme provenant de la Céni sont aussi passées par les mains de proches de Martin Fayulu.

Les avocats de Martin Fayulu espèrent obtenir l'invalidation

des résultats de la Céni et un recomptage. Leur marge de manœuvre est étroite car, ils doivent éviter une annulation de l'élection qui permettrait à Joseph Kabila de rester au pouvoir jusqu'à un nouveau scrutin.

Dans tous les cas de figure, le président, qui contrôle les services de sécurité et les richesses minérales du pays, reste en position de force.

### Le recomptage « mesure extraordinaire »

Seul un recomptage, assez improbable, pourrait éventuellement perturber sa stratégie. Si la Cour constitutionnelle confirme la victoire de Félix Tshisekedi, le camp présidentiel, qui a obtenu une large majorité aux législatives - jusqu'à trois cent cinquante sièges sur un total de cinq cents, selon ses dires -, sera chargé de désigner le Premier ministre.

Félix Tshisekedi, qui obtiendrait une cinquantaine d'élus, devrait être contraint à une cohabitation avec les partisans de Joseph Kabila.

Les deux principaux opposants s'accordent à voir dans les résultats des législatives, incompatibles pour eux avec ceux de la présidentielle, une nouvelle manipulation de la Céni.

Le parti de Félix Tshisekedi, l'Union pour la démocratie et le progrès social, s'est dit prêt à accepter un recomptage. Aux termes de la loi électorale, le recomptage constitue une « mesure extraordinaire ».

Les neuf juges de la Cour constitutionnelle sont largement considérés comme acquis à Joseph Kabila. Plusieurs sont ses anciens alliés politiques, comme son ex-conseiller juridique Norbert Nkulu Kilombo. Le président de la Cour, Benoît Luamba Bindu, est aussi l'un de ses proches.

Le camp Fayulu ne se fait pas d'illusion sur son impartialité mais rêve sans trop y croire d'un scénario kényan. En 2017, la Cour suprême kényane avait invalidé le résultat de la présidentielle, une première en Afrique.

AFP

EBOLA EN RDC

## La barre des 400 morts franchie

Les autorités sanitaires congolaises ont annoncé hier avoir dépassé la barre de quatre cents décès dans la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola dans deux provinces de l'est et du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

« Depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de 658, dont 609

confirmés et 49 probables. Au total, il y a eu 402 décès », dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, a écrit le ministère de la Santé mardi dans son bulletin quotidien.

Les autorités sanitaires affirment avoir enregistré « deux cent trente-sept personnes guéries », alors que « deux cents cas suspects sont en cours d'in-

vestigation ».

Toutefois, le ministère de la Santé a noté « une évolution positive de l'épidémie à Beni » qui n'avait enregistré aucun nouveau cas, selon ce document daté de dimanche.

Cette région est le théâtre des violences meurtrières attribuées aux rebelles ougandais musulmans de Forces

démocratiques alliées (ADF).

« Depuis le début de la vaccination le 8 août 2018, 60 460 personnes ont été vaccinées, dont 19 952 à Beni », ont indiqué les autorités sanitaires.

La RDC fait face à la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola depuis son apparition en 1976 dans la province de l'Équateur (nord-ouest).

AFP

## PRÉSIDENTIELLE EN RDC

# L'ONG Les amis de Nelson Mandela appelle à bannir la violence et la haine tribale

Le directeur exécutif de l'association, Robert Ilunga, estime que la situation post-électorale que traverse actuellement le pays ne devrait pas constituer une occasion pour la population de se laisser manipuler par des discours qui excitent à la haine et à la vengeance.

L'association Les Amis de Nelson Mandela pour les droits de l'homme (ANMDH) a exhorté l'ensemble du peuple congolais au patriotisme, le 14 janvier, à l'occasion d'une conférence de presse animée à son siège à Kinshasa. Elle a appelé les partisans des coalitions politiques Cap sur le changement et Lamuka à bannir toute forme de violence et la haine tribale.

Robert Ilunga, le directeur exécutif, a souligné à cet effet que la victoire ou la défaite enregistrée par les candidats après les élections ne devrait pas constituer un motif de violence pour que les uns s'attaquent aux autres. Cet activiste des droits de l'homme a ainsi invité les différents états-majors à plus de sportivité, en acceptant le verdict de la Cour constitutionnelle

au terme du contentieux électoral.

Il a, par ailleurs, reconnu que la majorité des provinces de la République démocratique du Congo n'était pas d'accord avec le résultat publié par la Commission électorale nationale indépendante. Toutefois, pour le directeur exécutif de l'AMNDH, cette situation ne devrait pas être l'alibi rêvé pour manipuler la population avec des discours appelant à la haine et à la vengeance. Dans le cadre des solutions à cette situation qui menace d'embraser le pays, Robert Ilunga a recommandé, par ailleurs, à la Cour constitutionnelle de recevoir les requêtes introduites par les différents candidats malheureux et de les traiter en toute liberté et indépendance.

Lucien Dianzenza



Le directeur exécutif de l'ANMDH, Robert Ilunga

## La joie cède la place à l'inquiétude

Tous les yeux des Congolais sont rivés vers la Cour constitutionnelle qui tient actuellement le destin du pays entre ses mains.

Alors que la République démocratique du Congo attend la décision de la Cour constitutionnelle qui statue sur les requêtes introduites par les candidats malheureux à la l'élection présidentielle, selon les résultats provisoires publiés par la centrale électorale, la joie manifestée lors de la publication de ces résultats cède la place à l'amertume et à l'inquiétude chez les uns et les autres.

Pendant que les partisans du gagnant, Félix Tshisekedi, craignent que la victoire leur soit reprise et confisquée, ceux de la coalition Lamuka, qui soutiennent Martin Fayulu, croisent les doigts pour que la Haute cour reconnaisse «leur victoire» qui a été « volée». Mais tous, y compris la partie de la population restée neutre, craignent que le pays ne s'embrase, surtout en écoutant les différents discours tenus dans un camp comme dans l'autre. Face

à cette situation, les appels fusent de partout en vue d'appeler au calme. Mais, là où il y a des mécontents qui se disent floués par la Commission électorale nationale indépendante, la tâche se complique davantage pour ceux qui prônent la paix. En attendant, tous les yeux sont rivés vers la Cour constitutionnelle. C'est dans cette optique qu'une opinion soutient que la responsabilité des hauts juges est mise à l'épreuve car de leur décision dépend l'avenir du pays.

**Pendant que les partisans du gagnant, Félix Tshisekedi, craignent que la victoire leur soit reprise et confisquée, ceux de la coalition Lamuka, qui soutiennent Martin Fayulu, croisent les doigts pour que la Haute cour reconnaisse «leur victoire» qui a été « volée».**

Lucien Dianzenza

## ONU

## Antonio Guterres alerte sur une situation financière défailante

Le secrétaire général des Nations unies a annoncé, hier, de futures propositions pour corriger la situation financière défailante de l'organisation, qui ne peut plus perdurer, selon lui.

« La semaine dernière, j'ai alerté les Etats membres sur les problèmes financiers graves auxquels notre organisation est confrontée », a expliqué Antonio Guterres lors de la prise de fonctions par la Palestine de la présidence aux Nations unies pour 2019 du Groupe des 77 et de la Chine. « Si rien n'est fait, ils peuvent mettre en péril le fonctionnement de nos opérations », a averti le secrétaire général. « Pour y remédier, je ferai dans les mois à venir des propositions à l'Assemblée générale en vue de donner à l'ONU une assise financière solide », a-t-il ajouté, réclamant le soutien du G77 (cent trente-quatre pays sur les cent quatre-vingt-treize membres de l'ONU).

Antonio Guterres a envoyé, vendredi dernier, une lettre à tous les Etats membres et consacré le même jour, dans une démarche inédite, son déjeuner mensuel avec les ambassadeurs des quinze membres du Conseil de sécurité à la question du budget des opérations de paix de l'ONU.

Le budget annuel de 6,6 mil-

liards de dollars souffre de la persistance d'arriérés et de retards de paiement par des Etats membres, ainsi que de la décision des Etats-Unis, depuis l'entrée en fonction de Donald Trump en 2017, de ne plus en payer que 25%, contre les 28% réglés jusque-là par Washington. Chaque année, il manque deux cent vingt millions de dollars pour ce budget du fait de la dé-

cision américaine.

« La situation actuelle n'est pas soutenable » pour Antonio Guterres, qui estime notamment qu'« une réduction des dépenses » liées aux opérations de paix « ne peut compenser le manque à gagner », indique à l'AFP un diplomate sous couvert d'anonymat.

« Les expédients et flexibilités existantes ne suffisent plus, il faut donc revoir les règles, retrouver plus de souplesse et faire preuve de créativité », juge le patron de l'ONU.

Fin 2018, en réaffirmant ne pas vouloir payer plus de 25% du budget des opérations de paix, les Etats-Unis avaient appelé à supprimer un système de «rabais» consentis à certains pays riches et calculés en application d'une grille et de paramètres complexes.

Selon des diplomates, les Etats-Unis ont notamment en ligne de mire, dans leur quête d'un meilleur partage du fardeau, l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis, la Turquie, Singapour, Brunei, le Brésil, le Mexique et l'Inde.

**« Pour y remédier, je ferai dans les mois à venir des propositions à l'Assemblée générale en vue de donner à l'ONU une assise financière solide »**

## GUINÉE

# Plus de dix milliards de dollars mobilisés en huit ans dans le secteur minier

L'information a été donnée par le ministre des Mines et de la géologie, Abdoulaye Magassouba, lors d'une conférence de presse le 14 janvier, indiquant que trois milliards sont actuellement en cours d'exécution sur le terrain.

Selon le ministre, l'investissement massif dans le secteur minier se justifie par les réformes du nouveau code minier ayant permis l'arrivée d'investissements étrangers pour la mise en valeur de plusieurs projets miniers dans le pays.

De même, le ministre a précisé que l'accroissement des investissements avait permis d'augmenter significativement le niveau de production de la bauxite, qui est passé d'une stagnation en deçà de vingt millions de tonnes pour atteindre, pour la première fois, soixante millions de tonnes en 2018.

Cela a permis au pays de passer du 7<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> rang mondial devant le Brésil et derrière la Chine et l'Australie. La Guinée est désormais le premier fournisseur de bauxite au plus grand marché de consommation, la Chine.

En 2010, le nombre de sociétés en phase d'exploitation dans les différentes zones minières de la Guinée est passé de six en 2010 à onze en 2018, d'après les statistiques du ministère des Mines.

Ainsi, la contribution du secteur minier au budget de l'Etat a aug-



menté de 43% en 2017, au titre des revenus miniers.

Sur le plan de l'emploi jeune, le secteur, qui est le plus grand pourvoyeur d'emplois après l'Etat guinéen, a créé plus de dix-sept mille emplois directs et plus de cinquante mille emplois indirects de 2011 à fin 2018, sans

compter les emplois induits.

Par ailleurs, le ministre a mentionné la grande diversité des pays d'origine des financements dans les mines, à savoir les États-Unis, l'Allemagne, la Chine, les Émirats arabes unis, la Russie, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud, l'Australie,

l'Inde, etc., en plus de plusieurs institutions de financement à travers le monde.

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur les mines (le code minier), un accent particulier a été mis sur la politique de « transformation locale des produits afin d'accroître la va-

leur ajoutée, d'augmenter les revenus de l'Etat, de résorber le chômage et de constituer un capital humain pour soutenir le processus d'industrialisation du pays au-delà du secteur minier ». « Outre les avancées constatées sur les trois anciens projets de raffineries (Cobad, CDM Henan Chine, GAC), la mise en œuvre de la nouvelle politique minière a permis d'initier six nouveaux projets de raffineries (SMB, SBG, SPIC, TBEA, Chalco, Kimbo) et un nouveau projet de fonderie d'Aluminium », a précisé Abdoulaye Magassouba, avant d'ajouter que « la Guinée n'avait jamais eu autant de projets de raffineries d'alumine aussi avancés que ceux qui le sont aujourd'hui ».

Pour soutenir le développement à la base, il est prévu que les revenus miniers soient aussi directement utilisés pour faciliter le financement de l'agriculture, notamment à travers un prêt enclavé en cours de négociation avec la Banque mondiale, visant un investissement entre cent soixante-quinze et quatre cents millions de dollars.

Xinhua

## IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## AÉROPORT INTERNATIONAL ANTONIO-AGOSTINHO-NETO DE POINTE-NOIRE

## Le second module de l'aérogare enfin opérationnel

L'infrastructure a été mise en service le 14 janvier, soit trois ans après son inauguration par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Un retard dû à quelques manquements techniques.

Les voyageurs en partance de Pointe-Noire ou qui y arrivaient lundi ont été très surpris d'être orientés vers le nouveau module de l'aérogare, un édifice moderne et imposant. « Je suis satisfaite que ce bijou serve enfin aux passagers. Nous souhaitons qu'il soit bien entretenu et bien conservé », s'est réjouie une passagère en provenance de Brazzaville. « On se demandait à quel moment ce bâtiment devait être ouvert au public. On commençait même à désespérer. Mais ce

matin, j'ai constaté beaucoup de mouvements du côté de ce nouveau module et finalement j'ai eu la confirmation de son ouverture », a confié un père de famille.

Ainsi, trois ans après son inauguration le 11 octobre 2015, l'aérogare de Pointe-Noire est enfin totalement opérationnelle. Ce retard, a indiqué Jean-Michel Ratron, directeur général des Aéroports du Congo, structure en charge de la gestion de l'aéroport de Pointe-Noire, est dû à quelques manquements



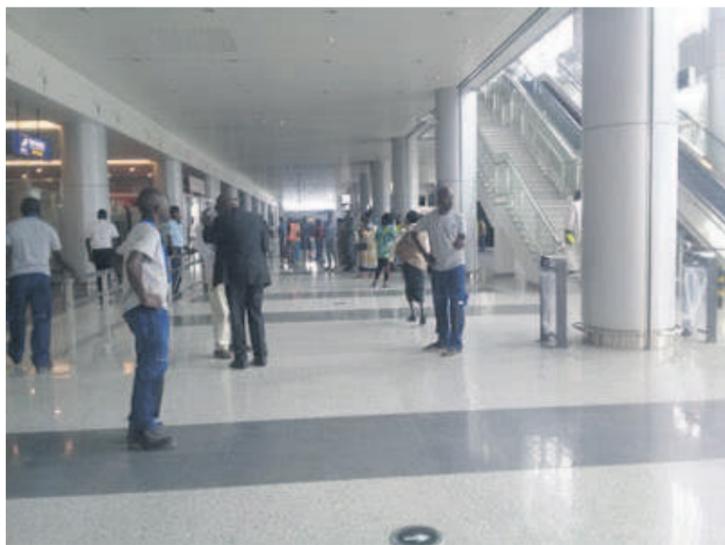
techniques. Il a expliqué : « Il y avait un certain nombre d'équipements dans le bâtiment qui n'étaient pas opérationnels tout de suite. Des équipements importants pour une aérogare, notamment des groupes électrogènes et des groupes de production d'eau glacée pour la climatisation dans l'aérogare. Ces équipements et quelques autres ont pris

un peu de temps pour être livrés définitivement ».

Le second module de l'aérogare de l'aéroport de Pointe-Noire reçoit les passagers de tous les vols nationaux et internationaux. Son ouverture est donc intervenue après la livraison complète de tous les équipements, à la satisfaction des Ponténégrins, des autorités de la place et du ministre des Transports, de l'aviation

civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, qui y a effectué une visite pour la circonstance. Le patron des Transports a exprimé la satisfaction du gouvernement qui a tenu ses engagements pris devant le Sénat de faire que le nouveau module de l'aérogare de l'aéroport de Pointe-Noire soit opérationnel à partir du 14 janvier 2019.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Vue des halls du second module de l'aérogare de l'aéroport de Pointe-Noire/Adiac

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

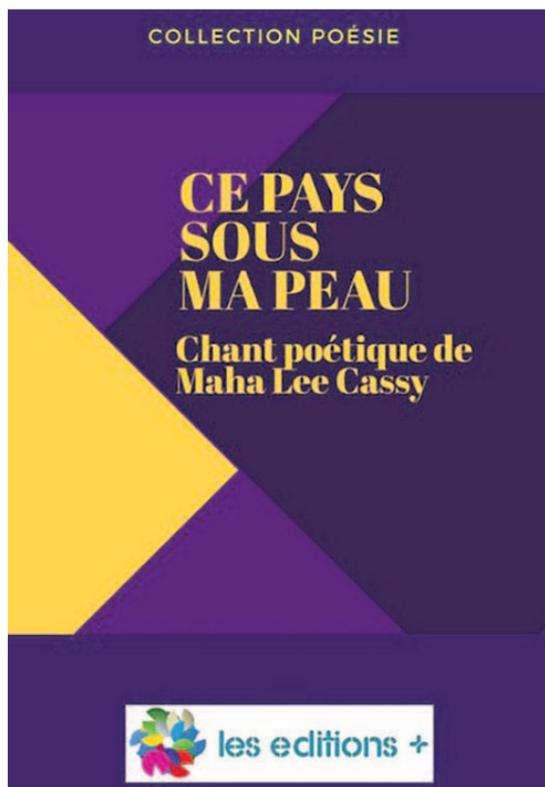
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## PARUTION

## Chant poétique de Maha Lee Cassy de «Ce pays sous ma peau»

Publié récemment en numérique, le livre vient de paraître aux Éditions + en soixante-neuf pages nourries de textes aux envolées



lyriques insurrectionnelles.

L'approche poétique de l'auteur, à en croire la portée des proses, est celle d'une insurrection poétique de la pensée d'Aimé Césaire, le poète martiniquais, lorsqu'il disait que «la poésie est une insurrection contre la société». Pour cet ouvrage de Maha Lee Cassy, cette insurrection pointe du doigt le pays natal biologique qui n'arrive plus à procurer du travail à ses enfants, à les nourrir, à assurer leur sécurité. Ce pays est à repenser, concède-t-il. Avec un jeu de mots subtil : «A repenser pour le panser». «Il faut donc l'analyser», explique-t-il. «Le disséquer». «Le projeter dans l'avenir où il naîtra un nouveau pays». «Un nouveau pays natal». «Le pays natal poétique». «Philosophique». «Un natal rêvé». «Un pays natal choisi». «Un pays qui arrive à procurer du travail à ses enfants». «Un pays qui arrive à nourrir ses enfants». «Un pays qui arrive à assurer la sécurité de ses enfants».

Maha Lee Cassy est chef d'entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies. Ce passionné de littérature avec la sortie de chant poétique comptabilise désormais trois parutions.

Marie Alfred Ngoma

## APPEL À CANDIDATURES

## Une formation en danse classique et contemporaine

L'artiste britannique, Isabelle Brouwers, animera du 28 janvier au 3 février, à l'Institut français du Congo (IFC), un atelier de formation gratuite à l'endroit des danseurs et danseuses en danse classique et contemporaine. Elle invite ces derniers à s'inscrire jusqu'au 26 janvier, à l'accueil de l'IFC, date à laquelle les inscriptions seront clôturées.



### Qui est donc Isabelle Brouwers ?

Elle est la première artiste du Ballet national anglais, née à Bonn, en Allemagne. Isabelle Brouwers a participé à de nombreuses compétitions de ballet à travers le monde et remporté plusieurs prix, notamment le Grand Prix Youth America 2007. L'artiste a été désignée la deuxième danseuse britannique de l'année 2013. Elle avait reçu également la médaille d'argent du concours international de ballet Génée 2013. Finaliste des danseurs émergents des années 2015, 2016 et 2017.

L'artiste a aussi des racines italiennes et vit au Royaume-Uni depuis cinq ans où elle poursuit une carrière professionnelle dans le ballet. Isabelle Brouwers a étudié à la Royal Ballet Lower School et à la English national ballet school.

Rosalie Bindika

## SANCTIONS

## Un prix Nobel évoquant la supériorité intellectuelle des Blancs déchu de ses titres

Le Lauréat du prix Nobel de médecine en 1962, James Watson, un réputé généticien, vient de perdre ses titres honorifiques pour ses déclarations controversées sur la supériorité du quotient intellectuel (QI) des Blancs.

Dans un documentaire tourné récemment, le chercheur a insisté sur la différence de QI moyen entre les Noirs et les Blancs. Ce qui lui a valu des accusations de racisme. Âgé de 90 ans, le scientifique ne semble pourtant pas avoir l'intention de reconsidérer ses opinions.

Des remarques jugées comme étant «répréhensibles [et] non étayées par la science» par le laboratoire de Cold Spring Harbor, où il avait découvert, avec ses collègues Francis Crick et Rosalind Franklin, la structure en double hélice de l'ADN. En 2007, James Watson avait déjà perdu son emploi au laboratoire après s'être déclaré «fondamentalement sombre sur la perspective de l'Afrique [parce que] toutes nos politiques sociales sont basées sur le fait que leur intelligence est la même que la nôtre», avait-il déclaré.

Cette fois-ci, le laboratoire a pris la décision de lui retirer ses trois titres honorifiques, dont celui de chancelier émérite. Pour les généticiens, les évaluations ADN les plus sophistiquées se sont avérées incapables de trouver des preuves solides de différences d'intelligence en fonction de l'appartenance ethnique.

Noël N'dong

## SPECTACLE

## Les enfants orphelins de Brazzaville en scène à l'IFC

Après plusieurs mois d'apprentissage en musique, percussion et danse avec l'artiste Marie-Georges Banzouzi Samba alias Magnum, les enfants orphelins de Brazzaville présenteront, le 17 janvier, à l'Institut français du Congo (IFC), un spectacle payant dénommé « Mu Bwanissa ». Ceci est un projet focalisé sur l'épanouissement de ces derniers avant de les intégrer dans la compagnie Fleuve Congo que dirige Magnum.

Ce spectacle est soutenu par l'association Mobembo de l'artiste Magnum. Les fonds récoltés seront directement reversés à l'orphelinat Nazareth de Mpila. Le droit d'entrée est fixé à 1000 FCFA.

Créée en 2010, la compagnie Fleuve Congo est composée de danseurs, musiciens, percussionnistes et chanteurs. Elle propose au public un spectacle à la fois vivant et vibrant.

R.B.

## CAN U20

## Le Niger met les bouchées doubles pour une organisation réussie de l'événement

Le pays va organiser, pour la première fois, la phase finale de la compétition de la catégorie, du 2 au 17 février prochain, à Niamey la capitale et à Maradi (centre-sud). Pour relever le défi, les autorités nigériennes sont à pied d'œuvre, a-t-on constaté.

Huit équipes africaines s'affronteront au cours de la phase finale de la 21e Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans (CAN U20), réparties entre le groupe B, qui sera basé à Maradi, composé du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, et du Sénégal, et le groupe A à Niamey, comprenant le Niger, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Burundi.

Au stade général Seyni-Kountché, fruit de la coopération sino-nigérienne, d'une capacité de trente mille places et répondant aux normes internationales, les préparatifs vont bon train pour accueillir la compétition. « Nous n'avons

rien à envier aux autres stades du point de vue capacité, du point de vue entretien de la pelouse », a déclaré le directeur, Ly Hamadou Tabsir.

de la CAN U20, Kassoum Mocktar, qui a effectué un déplacement en fin de semaine dernière pour évaluer le niveau d'exécution des travaux des infrastructures, notamment le stade, qui connaît un renforcement de sa capacité et le nouveau stade d'entraînement, dont la pose du gazon synthétique est à sa phase finale. Le ministre de la Jeunesse, accompagné d'une forte délégation, qui a également visité les hôtels, les sites d'hébergement et l'aéroport répondant aux normes internationales pour s'assurer du niveau des préparatifs, a déclaré que « toutes les dispositions étaient prises pour une réussite parfaite de l'événement ».

Le Niger, dont c'est la première participation à la compétition, disputera le match d'ouverture contre l'Afrique du Sud. La finale aura lieu dans l'après-midi du 17 février, au stade général Seyni-Kountché de Niamey. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la Coupe du monde des moins de 20 ans 2019.

Dans son message de vœux de Nouvel An, le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a invité ses compatriotes à recevoir leurs hôtes de la CAN U20 « avec une légitime fierté et une hospitalité qui n'a jamais fait défaut en pareille circonstance », conformément aux traditions et coutumes nigériennes.

Xinhua

« Nous n'avons rien à envier aux autres stades du point de vue capacité, du point de vue entretien de la pelouse »

rien à envier aux autres stades du point de vue capacité, du point de vue entretien de la pelouse », a indiqué son directeur, Ly Hamadou Tabsir.

A Maradi également, la capitale économique du Niger, tout est fin prêt selon le ministre nigérien des Sports et président du comité local d'organisation

## PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

## Un message personnel du président Joseph Kabila au président Denis Sassou N'Guesso

L'ancien ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Antoine Ghonda, a été dépêché, ce 15 janvier, par le président Joseph Kabila Kabange auprès de son homologue, le président Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) avec qui il a évoqué la situation postélectorale dans ce pays. « J'ai

transmis au président Denis Sassou N'Guesso un message personnel du président Joseph Kabila, qui a donné des explications sur le déroulement du processus électoral en RDC », a indiqué l'émissaire pour qui Kinshasa et Brazzaville ont intérêt à promouvoir la paix et la fraternité qui les lient de longue date.

Antoine Ghonda a souligné qu'en tant que président en exercice de

la Cirgl, il est important qu'il appréhende et suive les tenants et aboutissants du processus électoral en RDC. « Vous savez qu'au mois de décembre, le président Denis Sassou N'Guesso avait pris l'initiative de réunir les chefs d'Etat de la région pour pouvoir apporter son appui au processus électoral en RDC », a poursuivi l'émissaire du président Joseph Kabila, qui a aussi souligné la proximité des deux

Congo et des deux peuples.

« Il est utile pour nous en RDC de bénéficier de l'expérience et de l'expertise du président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de la démocratie pacifique qui se déroule ici. Nous aimerions, en effet, dans notre pays que la suite des élections qui viennent d'avoir lieu se passe dans le calme », a conclu Antoine Ghonda.

Gankama N'Siah

## THÉÂTRE

## «La proie et la bête» sur les tréteaux de l'IFC

Le spectacle sera joué le 19 janvier, dans la salle Tchicaya-Utamsi de l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire.

Mis en scène par Pierre Claver Mabilia sur une idée originale de Magloire Bolunda, le spectacle de théâtre «La proie et le bête» sera joué sur scène par les comédiens Placide Holla et Duvalier Lountadila. L'intrigue : la traque d'un homme qui croit trouver refuge dans un village où il se confie au chef, pour découvrir qu'il a été trahi et que le chef n'est autre que celui qui le persécutait. Les mailles du filet semblent donc bien serrées...

Ce spectacle peint avec humour notre société où les vices et les travers sont mis à nu par l'ironie du metteur en scène. A la trame inédite, «La proie et la bête» lance une année culturelle qui s'annonce faste dans la ville océane avec des créations artistiques et des arts scéniques de qualité.

Hervé Brice Mampouya



## ARTS MARTIAUX

## De nouvelles fédérations de judo et de taekwondo bientôt mises en place

La note signée par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, souligne que les assemblées générales électives, pour les deux disciplines, doivent être convoquées dans un délai de trente jours partant du 15 janvier.



Un combat de judo/Adiac

## GOURMANDISE POËTIQUE

Poète à l'honneur :

**Claude Emmanuel ETA ONKA**

Date :

**Vendredi 18 janvier 2019**

Heure :

**15 h 00**

Lieu :

**Librairie Les Manguiers  
(Les Dépêches de Brazzaville)**

Pour tout renseignement

**06 666 84 94 / 05 551 89 46**



Le judo congolais n'est plus régi par une fédération depuis des mois. Le taekwondo, quant à lui, n'a pas d'instances dirigeantes depuis 2016. Le ministère des Sports et de l'éducation physique s'est concerté avec le Comité national sportif et olympique congolais (Cnosc) pour sortir les deux disciplines de l'ornière. « Après concertation des deux parties, il a été décidé de la convocation de l'assemblée générale élective dans un délai de trente jours », indique la note signée par le ministre Hugues Ngouélondélé et rendue publique le 15 janvier.

## Cas du judo

De multiples contradictions internes, des sanctions jugées arbitraires parce que non conformes aux statuts et règlement ont déchiré la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) alors di-

rigée par Me Marien Ngouabi Ikama. Les deux tiers des membres s'étaient réunis le 16 décembre 2017, en assemblée générale extraordinaire, pour destituer le président de la Fécojuda. Un Comité de normalisation a été mis en place. Par la suite, le ministère des Sports et de l'éducation physique a installé un Comité de gestion de crise devant conduire à l'assemblée générale élective.

## Cas du taekwondo

Depuis le début de l'olympiade, la discipline n'a pas de fédération. Les instances dirigeantes n'ont pas pu être renouvelées. Le corps électoral présenté lors de l'assemblée générale élective n'a pas fait l'unanimité. Après deux reports, les batailles ont éclaté entre les clans rangés derrière les différents candidats à la présidence de la fédération. Depuis 2016, aucune solution

n'a jamais été trouvée. Les tentatives de réconciliation entre taekwondoïns n'ont abouti à rien. Aujourd'hui, le Cnosc et le ministère décident de mettre fin à cette situation.

Pour les assemblées générales qui doivent se tenir dans un délai de trente jours, les candidatures, à tous les postes, seront déposées à la Direction générale des sports. L'unique point à l'ordre du jour de ces assemblées est l'élection. Au terme de la mise en place des instances dirigeantes de la Fécojuda et de la Fédération congolaise de taekwondo, au plan national, celles-ci se chargeront des installations des ligues départementales après la tenue des conseils fédéraux, tout en déroulant leurs programmes d'activités pour les années 2019-2020 puisque l'olympiade prendra fin l'année prochaine après les Jeux olympiques de Tokyo.

Rominique Makaya